



Emprunteur :

Le :

COMITE DES FETES DE GRAIMBOVILLE
Annie-Laure DE LOMBAERDE - Présidente

 06.25.82.23.25

 annilaure.savin.als@gmail.com

Objet : Location de vaisselle

	QUANTITE	TARIF A L'UNITE	TOTAL	RENDU
Forfait « couverts »*		1,20 €		
Banette à pain		0,10 €		
Carafe		1,00 €		
Saladier (Grand ou petit)		0,40 €		
COUT DE LA LOCATION				
COUT GLOBAL (après comptage de la vaisselle)				

Forfait par vaisselle manquante : 2,50 €

*** Forfait couvert :**

Le forfait « couvert » comprend : 1 assiette plate, 1 assiette à dessert, 1 verre à eau, 1 verre à vin, 1 verre apéritif, 1 flute ou coupe à champagne, 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à dessert, 1 cuillère à soupe et 1 tasse à café.

Les couverts doivent être rangés par 10

La vaisselle doit être rendue propre

Règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes.



COMITE DES FETES DE GRAIMBOUVILLE
Annie-Laure DE LOMBAERDE - Présidente

 06.25.82.23.25

 annielore.savin.als@gmail.com

REGLEMENT

Location de matériel aux particuliers :

Le comité des fêtes dispose de matériel : vaisselle, nappes blanches... qu'il met à la disposition des personnes de la commune pour leurs fêtes familiales, fêtes de quartiers....

RESERVATION :

- a. La réservation du matériel devra se faire impérativement sur les imprimés fournis à cet effet.
- b. Cette réservation devra être accompagnée de votre règlement à l'ordre du Comité des Fêtes de Graimbouville
- c. Tout manque sera facturé au retour de la vaisselle suite au contrôle de celle-ci. Nous interdisons formellement au loueur de remplacer toute vaisselle manquante par lui-même.

Le particulier s'engage à appliquer et à honorer le règlement.

Graimbouville, le :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

.....

